



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 05 AVRIL 2019

## ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : LE SNETAA-FO REÇU PAR J-M. BLANQUER, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, CE VENDREDI 05 AVRIL 2019

Le SNETAA a réaffirmé son mandat fort contre l'apprentissage comme première formation. Avant de se voir donner une « seconde chance », les jeunes doivent pouvoir bénéficier d'une vraie première chance au sein de l'École de la République, seule à même de pouvoir « émanciper », de former « le citoyen » avant même de former « le travailleur ». L'apprentissage ne convient pas à nos jeunes souvent déjà fragiles à l'école primaire et au collège ; ces jeunes ne sont pas choisis par les employeurs pour devenir des salariés-apprentis.

Si le SNETAA a réussi à faire supprimer le DIMA (apprentissage-junior), il mène aujourd'hui le combat pour que l'École propose des solutions diplômantes de remédiation à tous les pré-adultes (16-22 ans) qui sont sortis du système scolaire sans aucune qualification. Ainsi, il continue de dénoncer le pré-apprentissage initié par Muriel Pénicaud, ministre du Travail. C'est pour nous une attaque sans précédent contre l'École.

Le SNETAA a tenu à faire un point d'étape sur la transformation de la voie professionnelle. Nous avons exprimé à nouveau le besoin d'accompagnement sur le terrain des professeurs de lycée professionnel et le soutien effectif à leur accorder car de nombreuses situations deviennent anxiogènes dès lors que les professeurs n'ont pas voix au chapitre ou quand ils sont mal-accompagnés.

Le SNETAA a voulu remettre l'accent sur les publics en difficulté qui ont plus encore besoin d'être suivis. Cela passe par une consolidation des SEGPA et la consolidation des classes de CAP. Nous avons dénoncé la tentation de certaines académies de regrouper des classes de CAP quand un travail de proximité oblige à des effectifs réduits. La réforme ne doit pas se faire sur le dos des plus fragiles. Au contraire, elle doit permettre de donner plus de temps, plus de moyens, plus de chances aux jeunes qui en ont le plus besoin. Leur capital, « leur patrimoine », c'est l'École. Nous demandons à ce que des CAP de un an à trois ans puissent concrètement voir le jour. Il y a beaucoup d'attente sur le dossier des CAP et le ministre a semblé sensible à notre argumentation.

Il en va aussi de la création de diplômes au sein de l'École. Nous demandons que derrière l'expression « métiers d'avenir » apparaissent de nouveaux diplômes liés à l'environnement, au numérique, à l'aide à la personne. Les PLP réclament la création de ces nouveaux diplômes qui favorisent l'insertion dans l'emploi. C'est le cas pour des CAP « grand âge », des CAP « métiers de la mer », des CAP dans les nouveaux métiers de la communication et du numérique. L'Éducation nationale doit être un moteur pour ces jeunes et ne pas laisser « les boîtes privées de formation » s'installer en concurrence de certaines formations estampillées « Éducation nationale » qui ne trouvent pas d'écho ni chez les jeunes ni chez les employeurs. Nous avons demandé à ce que le chantier soit lancé en urgence. Il s'agit aussi de permettre aux jeunes filles de fin de 3e d'obtenir plus de possibilités d'orientation en LP quand, en même temps, les places en bac pro GA se réduisent.

Pour le SNETAA, le lycée professionnel, c'est la solution pour les jeunes les plus fragiles comme pour les jeunes qui veulent une orientation professionnelle d'excellence allant du CAP à la licence professionnelle.

Les créations de CAP participent à l'élévation de qualification des jeunes au regard des 120 000 qui quittent l'École démunis. Le ministre doit relever le défi de faire cesser ce gâchis.

Nous avons également attiré l'attention du ministre sur des décisions malheureuses de rectorats concernant la refonte de la voie professionnelle : comment expliquer, par exemple, que certains établissements n'obtiennent pas la DHG (dotation horaire globale) prévue dans les derniers arrêtés publiés ? Le décret des grilles horaires doit être appliqué sur tout le territoire ; la note de service de la DGESCO est assez claire pour le permettre. Alors ça coïncide où ? Soit c'est le ministère qui ne donne pas les moyens aux académies pour faire appliquer les grilles horaires, soit ce sont certains recteurs et leurs équipes qui ne jouent pas le jeu. Nous le dénonçons et avons porté des exemples précis.

Nous avons aussi interrogé le ministre sur le financement du « chef d'œuvre ». Cela ne peut se faire sans moyens et ce n'est pas aux PLP de trouver des financements impossibles – pour beaucoup, déjà drainés par le ministère du Travail vers l'apprentissage et les CFA.

Concernant les programmes d'enseignement général, nous avons insisté sur la nécessité de se revoir avec la DGESCO au milieu de l'année scolaire prochaine, pour qu'il soit possible de les ajuster, dès lors que les PLP auront un certain temps de pratique. Qui mieux que les professeurs de terrain savent ce qui est le mieux pour les jeunes ?

Sur la gestion des personnels, si une évolution favorable est à noter après qu'on ait mené de durs combats sur les mutations et l'affectation de PLP en BTS, il n'en demeure pas moins qu'on constate encore que les PLP sont freinés dans leurs désirs d'évolution. Le SNETAA a rappelé ses exigences pour les professeurs de lycée professionnel ; ce sont les derniers « hussards noirs de la République » qui méritent une réelle reconnaissance.

Notre fédération, la FNEC-FP-FO, ayant été reçue au début de la semaine, cette audience s'est limitée à la voie professionnelle.

Pendant plus d'une heure, le ministre, accompagné de Jean-Marc Huart, Directeur général de l'enseignement scolaire, d'Isabelle Bourhis, sa conseillère sociale et de Marc Foucault, inspecteur général « chargé de la refonte de la voie professionnelle », a été très à l'écoute des revendications du SNETAA. Il a apporté certaines réponses voulant poursuivre un dialogue constructif au service et des jeunes et des PLP. Il a tenu à rappeler qu'il avait « une grande reconnaissance et un infini respect pour les PLP. »

Souhaitons que sur le terrain et dans les académies, le message passe avec efficacité et que des mots, on passe à de réelles avancées pour les PLP !

**Pascal VIVIER**

Secrétaire Général